

« Les marchés publics »

Objectif général :

Acquérir les clés essentielles pour comprendre les règles applicables aux marchés publics et acquérir de bons réflexes à la lecture des documents de marchés.

Objectifs pédagogiques :

Connaitre les principes généraux de la commande publique et les principales étapes d'une procédure de passation d'un marché public.

Repérer les principales erreurs à éviter dans la rédaction d'un marché public pour limiter les risques de dérapage financier et les risques de litige.

Savoir quels documents sont communicables en matière de marchés publics.

Programme de la formation :

- Présentation des grands principes et des textes régissant l'achat public
- Procédures formalisées et adaptées : caractéristiques communes, divergences, hypothèses d'utilisation
- Politique d'achat de la collectivité et documents de consultation
- Analyse des candidatures et des offres ; information des entreprises
- Litiges les plus fréquents ; recours possibles
- Examen d'avis de Chambre régionale des comptes
- Conclusion sur les moyens de prévenir les litiges et les bonnes pratiques à mettre en œuvre

Méthodes et supports pédagogiques :

- Démarche pédagogique interactive
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Etudes de cas et débats
- Remise d'un support écrit à l'issue de la formation

Cette formation sera délivrée par Jean-Louis BARBAUD, Expert juridique marchés publics, Formateur-Consultant, Ancien responsable des formations marchés publics à la DGCCRF.